



Monsieur le Bourgmestre,

Le voisinage des tableaux de Rubens, qui se trouve dans le local du Musée que vous avez eu la complaisance de m'accorder pour y exposer mon tableau, étant de nature à lui faire le plus grand tort, je prends la liberté de vous prier de bien vouloir m'autoriser à faire couvrir par des toiles les tableaux anciens placés dans la partie du Musée que vous avez mis à ma disposition. J'aurai l'honneur de vous faire observer que cette mesure ne peut nuire en aucune façon à ces tableaux et que ce sont simplement quelques toiles attachées au-dessus des cadres. Dans l'espoir que vous voudrez bien m'accorder l'objet de ma demande, veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma plus haute considération.

*Lettre non datée de Gustaf Wappers au bourgmestre de Bruxelles, citée dans Dominique MARECHAL et al., Le Romantisme en Belgique : Entre réalité, rêves et souvenirs, catalogue d'exposition, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, Espace culturel ING et Musée Wiertz, 2005*